n°2 - juin 2011

Lettre d'information trimestrielle du projet

Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

seconde phase

Action extérieure de la Communauté Européenne : DCI-ENV/2008/152-063

DACEFI-2

Composante Gabon

Le projet DACEFI
retour sur la définition de forêt communautaire

Du côté de Libreville
ouverture de la seconde antenne technique et dernières avancées ministérielles

En direct du terrain
point sur les activités du deuxième trimestre

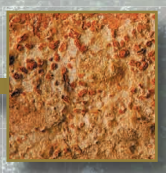

Projecteur sur…
la valorisation des grumes abandonnées

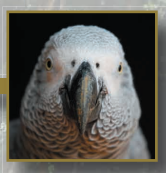

Baromètre des forêts communautaires au Gabon

Cette publication a été réalisée grâce à l'appui de l'Union Européenne. Le contenu de cette publication n'engage que ses auteurs et nullement la responsabilité de l'Union Européenne.

Retour sur la définition de forêt communautaire

Une forêt communautaire est une portion du domaine forestier rural affectée à une communauté locale vivant à proximité, en vue de mener ou d'entreprendre des activités d'exploitation pour une gestion durable des ressources naturelles à partir d'un plan simple de gestion, comme définit par l'article 2 du décret 1028, pris en application des dispositions de l'article 157 de la loi n°016/01 du code forestier.

Tronc de Zanthoxyllum sp.

Foresterie sociale et foresterie communautaire

Aux origines de l'implication des populations

La forêt tropicale africaine est, dans son histoire proche, le fruit de deux réalités fortes. D'une part, à la faveur de la colonisation, la notion de forêt a découlé de sa signification européenne ; le contrôle de la forêt relève du gouvernement central. D'autre part, durant la période postcoloniale, l'objectif de développement industriel basé sur les exportations de bois tropicaux a fortement confirmé la pérennité de ce système.

Depuis une trentaine d'années, à la faveur de différentes conférences internationales comme celles de Rio, des questions fondamentales se sont posées : comment exploiter de manière durable ces richesses forestières, comment reconstruire le lien entre populations et forêts et comment faire en sorte que cette exploitation profite aux populations locales ?

Au sens de la FAO, la foresterie sociale s'intéresse à "toutes les situations dans lesquelles les populations locales sont étroitement associées à une activité forestière". Ces situations peuvent être, dans la réalité, très diverses. La foresterie sociale porte donc sur toutes les interactions possibles entre l'homme et la forêt.

La notion de foresterie communautaire telle que définie par la loi gabonaise décrit un cadre légal dans lequel doivent se développer les forêts communautaires. Trois étapes sont essentielles pour la création d'une forêt communautaire : réunion de concertation, dépôt de la demande de forêt communautaire et proposition d'un plan simple de gestion et de la convention de gestion.

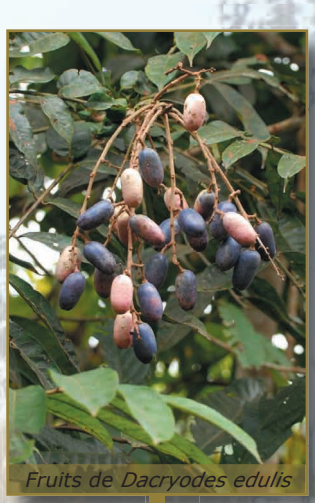

Fruits de Dacryodes edulis

DACEFI-2, pour une foresterie communautaire et sociale !

Le projet DACEFI, phase 2, intègre ces deux concepts au travers d'activités très diverses. En ce qui concerne la foresterie sociale, DACEFI-2 développe avec les communautés concernées une gestion participative pour la mise en place de pépinières, de vergers, de plantations individuelles mais également pour l'exploitation artisanale du bois et l'exploitation des produits forestiers non ligneux. Il s'agit donc de développer des activités sociales en lien avec la forêt qui permettent d'augmenter le niveau de vie des populations concernées (entre autres par la création d'emplois forestiers) et, c'est un corollaire important, de gérer de manière durable les forêts.

Du point de vue plus restreint de la foresterie communautaire, DACEFI-2 veut tester sur le terrain l'applicabilité des exigences légales gabonaises de l'exploitation des forêts par les populations locales. Il s'agit ici, d'un côté, de s'inspirer des textes de loi pour mettre en place ces forêts communautaires. Il s'agit de l'autre côté, sur base d'essais, d'analyses et de constatations sur le terrain, de proposer aux ministères concernés les arrêtés d'application ainsi que des pistes pour la mise en place efficiente des forêts communautaires au Gabon.

En guise de conclusion, les deux approches se complètent l'une l'autre sans s'exclure. Et s'il est possible de faire de la foresterie sociale sans mettre en place une forêt communautaire, il n'est pas possible d'établir une forêt communautaire sans œuvrer dans la foresterie sociale !

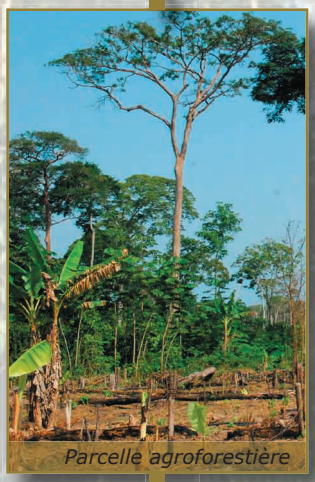

Parcelle agroforestière

L'ouverture de la seconde antenne technique

Lors de sa première phase, DACEFI a développé la foresterie communautaire avec des villages partenaires situés dans la région de Makokou. Depuis le début de la deuxième phase, les activités ont repris et se sont intensifiées dans cette zone.

DACEFI-2 va également initier des activités de foresterie communautaire dans une deuxième zone d'activités au Gabon. Les critères définis pour cette zone (proximité de Libreville, le long de la Nationale 1, accès routier de qualité, existence d'une dynamique commerciale avec la capitale) ont permis de la circonscrire entre les villes de Kango et Ndjolé situées à respectivement 93 et 211 km de Libreville.

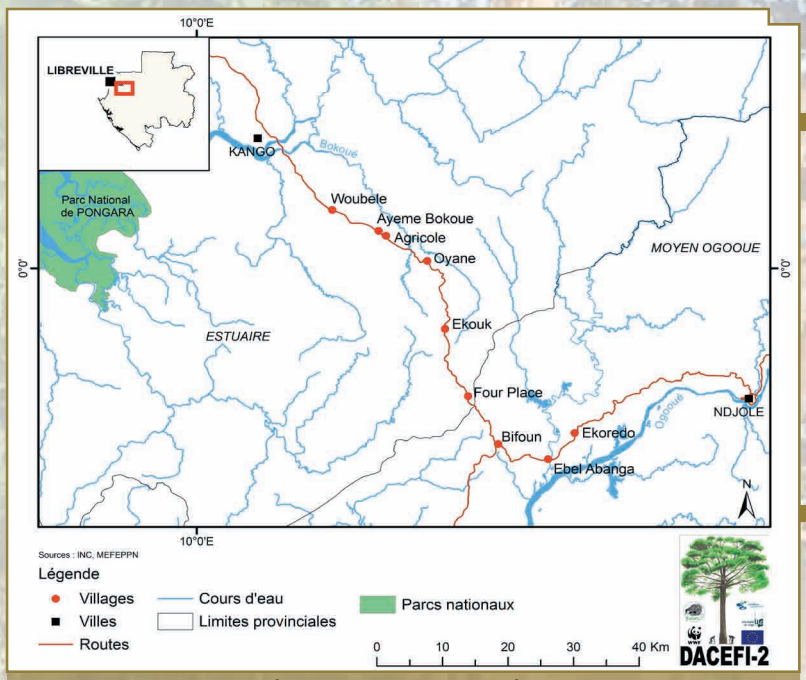

Les 9 localités dans lesquelles des réunions d'information et de sensibilisation ont été effectuées entre le 23 et le 27 mai 2011.

Sur cette base, une mission de sensibilisation a été menée durant la semaine du 23 au 27 mai, et a concerné 9 communautés (carte) représentées par 250 personnes pour 41 villages au total.

L'assistant technique principal et l'ingénieur aménagiste de l'antenne technique de Makokou ont présenté le projet DACEFI-2, le concept de forêt communautaire, les étapes pour obtenir une forêt communautaire et la collaboration proposée entre DACEFI-2 et chaque village partenaire. Les questions ont été nombreuses et montrent l'intérêt mais également les défis d'un tel projet de foresterie communautaire.

L'équipe du projet a quasi systématiquement été accompagnée des autorités locales lors de ces réunions de sensibilisation: MM le Préfet de Ndjolé et le Sous-préfet de Bifoun, le chef de cantonnement des Eaux et Forêts de Kango ainsi que celui de Ndjolé ont assuré une présence continue lors de ces visites sur le terrain.

Dès ces mois de juillet et d'août 2011, une nouvelle antenne technique dont les membres sont en cours de recrutement sera constituée. Elle installera ses bureaux dans la région et démarrera les premières activités de foresterie sociale et communautaire.

Les dernières avancées ministérielles

Le 30 juin, un deuxième atelier de concertation entre les différents parties prenantes sur les forêts communautaires a eu lieu. Etaient représentés:

- La cellule de foresterie communautaire (4 personnes), qui assure également le fonctionnement du projet OIBT sur les forêts communautaires ;
- Le WWF et le projet DACEFI-2 (3 personnes) ;
- Un juriste du Ministère des Eaux et Forêts ;
- Un conseiller du Ministre des Eaux et Forêts ;

Deux points d'intérêt ont animé cette séance de concertation ; une réflexion sur l'entité de gestion la plus adaptée pour la conduite d'une forêt communautaire et la procédure légale d'attribution d'une forêt communautaire. Fort des expériences de chaque projet pilote, le comité a pu mettre en avant des propositions de précisions et d'adaptations du cadre légal en place afin d'optimiser les démarches de création et de gestion des futures forêts communautaires.

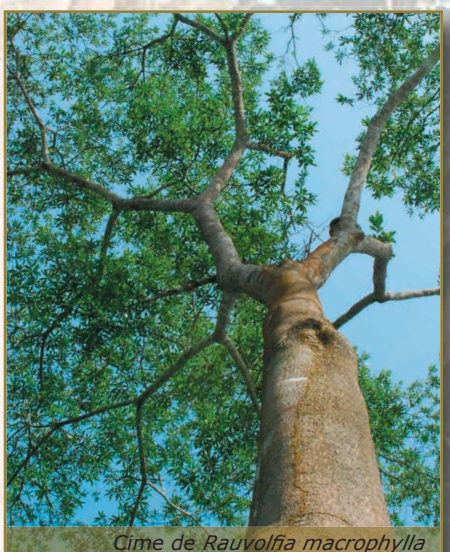

Cime de Rauvolfia macrophylla

Antenne technique de Makokou

Lors du second trimestre, l'antenne technique de Makokou a vu le nombre de ses villages partenaires s'étoffer, et a pu constater d'excellentes dynamiques dans les villages d'Ebyeng et de Massaha, pour qui la marge de progression est grande. De nombreuses activités se sont déroulées, et quelques unes marquantes ont été condensées dans les points suivants.

Education environnementale dans les écoles

Durant le mois d'avril, le projet DACEFI-2 a initié une semaine de sensibilisation sur les grands singes, en particulier le gorille, espèce intégralement protégée au Gabon. Cette semaine de sensibilisation était dirigée par Max Hurdebourcq, accompagné d'un pisteur de la Zoological Society of London (ZSL), Justin Zoulaoubé.

Les séances de sensibilisation, dans neuf écoles et/ou villages dans le département de l'Ivindo, ont été suivies par près de 950 élèves. Elles étaient caractérisées par la diffusion de trois films et avaient pour but de présenter une image différente du gorille, perçu par les populations villageoises comme un animal féroce. De multiples accidents ont émaillé les rencontres avec cet animal, au détriment le plus souvent de ce dernier. Dans le cadre du projet DACEFI-2, la promotion d'une utilisation durable des ressources passe par une gestion raisonnée et légale de la faune, il est important dès lors de sensibiliser les communautés sur les bonnes attitudes à adopter face aux grands singes.

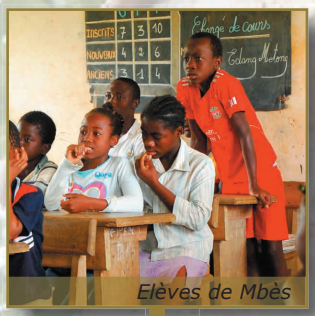

Elèves de Mbès

Appui à la création et à la légalisation d'une association villageoise

L'équipe du projet a accompagné la communauté de Nzé Vatican, partenaire du projet, dans la création et la légalisation de son association dénommée « Matémangué m'a Nzé », en français « les initiatives de Nzé ». L'appui du projet s'est caractérisé par des formations des membres du bureau exécutif de l'association, l'assistance à la rédaction des statuts et règlement intérieur ainsi qu'à la constitution du dossier de demande de création d'association. Depuis avril 2011, « Matémangué m'a Nzé » a désormais son récépissé de dépôt et peut officiellement débuter ses activités en attendant son récépissé définitif du ministère de l'intérieur. D'autres séances de vulgarisation et d'appui technique ont également eu lieu dans les villages de Massaha, Zolendé et Hendjé pour la création ou le renforcement de leurs associations.

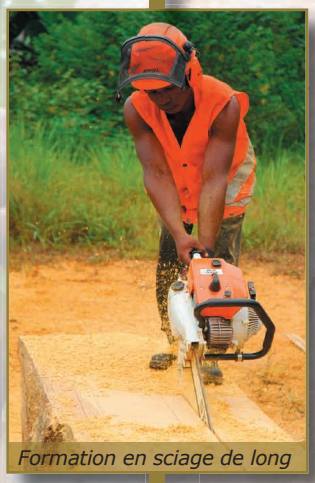

Formation en sciage de long

Formation en sciage artisanal et en construction rurale

Du 2 au 14 juin, le projet DACEFI-2 a organisé une formation en sciage de long et en construction rurale pour quatorze ressortissants de ses sites partenaires avec l'appui de trois experts nationaux : Auguste Ndouna Ango, Noël Ekome et Dieudonné Nguéma. Cette formation s'est déroulée en partenariat avec la société forestière OLAM-GAB, qui a gracieusement mis à disposition du projet un site de formation et deux grumes (Movingui et Sapelli).

La formation a permis de produire des chevrons, lattes et planches qui ont été utilisés pour la mise en place des premières infrastructures de la pépinière centrale de Makokou (voir point suivant).

A noter qu'une femme a pris part à cette formation et a montré des capacités étonnantes en sciage, devenant une des très rares femmes scieuses de l'Ogooué-Ivindo, peut-être même la première !

Formation en sciage de long

Mise en place de pépinières

En partenariat avec la mairie centrale de Makokou, le projet DACEFI-2 a mis en place en juin 2011 une pépinière centrale, avec les produits issus de la formation en sciage artisanal. Cette pépinière, d'une capacité provisoire initiale de 2000 plants, permettra la production d'essences forestières pour le projet et d'arbres ornementaux pour la commune. Un programme de recherche sur la domestication d'espèces prioritaires y verra également bientôt le jour.

En outre, la communauté partenaire d'Ebyeng a sollicité l'appui technique du projet pour la création d'une pépinière dans leur village, afin d'enrichir leurs espaces forestiers et jardins de case. Cette dernière, en cours de construction, porte à 3 le nombre de pépinières actives sur 5 prévues sur la durée du projet.

Pépinière centrale de Makokou

Appui technique pour la valorisation d'une parcelle agroforestière témoin

M. Samuel Endama, propriétaire d'une parcelle agroforestière en périphérie de Makokou, a bénéficié de l'appui du projet pour l'entretien et l'amélioration de sa parcelle. Cette dernière est un exemple de réussite et servira de cas concret lors de visites de délégations villageoises des communautés partenaires, afin qu'elles réalisent et pèsent les bienfaits et bénéfices tirés d'un tel aménagement.

Un parcours d'une visite guidée type est en cours de réalisation par l'agroforestier de l'équipe et les premières visites pourront débuter aux mois de juillet et août.

Accueil des nouveaux stagiaires

Actuellement, le projet accueille trois stagiaires, qui viennent en appui technique aux communautés partenaires. Il s'agit de Raphaël Dupriez de l'université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech en Belgique, de Lauranne Grégoire de l'université catholique de Louvain en Belgique, et de Léandre Oyéni-Amoni de l'institut polytechnique IPR/IFRA de Koulikoro au Mali. R. Dupriez a récemment terminé ses travaux sur la caractérisation et la cartographie du terroir d'Ebyeng pour proposer des limites de la future forêt communautaire. L. Oyéni-Amoni a repris au mois de mai la même méthodologie pour le village de Massaha. Enfin, L. Grégoire travaille depuis le mois d'avril sur l'état des lieux et l'analyse des changements en cours dans trois communautés partenaires du projet. Leurs contributions permettront au projet d'avancer dans le processus technique de légalisation des forêts communautaires des partenaires.

Chefs du canton de Minkouala, avec les stagiaires L. Grégoire et R. Dupriez.

Projecteur sur...

La valorisation de grumes abandonnées

Dans de nombreux villages en province, il existe au sein du domaine forestier rural des grumes abandonnées depuis parfois plusieurs années. Ces dernières ont été délaissées dans la majorité des cas par les opérateurs économiques qui voguent rapidement de PGG en PGG (PGG: permis de gré à gré). Les origines de ces abandons sont diverses, soit les grumes étaient trop difficiles à débarder, soit l'essence coupée n'était plus recherchée par les scieries alentours, soit encore, aux dires des villageois, par simple oubli !

Dans les villages partenaires du projet DACEFI-2, nous avons compté plusieurs centaines de grumes abandonnées. Si certaines sont couchées depuis trop d'années et sont déjà inutilisables, d'autres sont encore tout à fait exploitables. D'après l'article 134 du code forestier, une grume est déclarée abandonnée si elle est couchée depuis plus de 6 mois, et devient alors propriété de l'état. La loi gabonaise permet cependant de récupérer ces grumes, contre paiement d'une taxe forfaitaire (s'élevant aujourd'hui à 3000 FCFA, environ 4,5 €). Le recyclage de ces grumes devient alors une formidable opportunité pour les communautés rurales, qui peuvent à moindre coût bénéficier de bois pour le développement des infrastructures villageoises, ou encore des revenus de sa vente. Afin de promouvoir ces récupérations, le projet DACEFI-2 et l'inspection provinciale des Eaux et Forêts de l'Ogooué-Ivindo ont rédigé un poster de vulgarisation, qui sera largement diffusé dans la région. Cette initiative permettra d'encourager des initiatives communautaires, de dynamiser l'économie locale et le développement rural.

Baromètre des forêts communautaires au Gabon

Ci-dessous est schématisé l'état d'avancement des communautés villageoises désireuses d'entrer dans un processus de légalisation de leur forêt communautaire (FC). Ces indicateurs reprennent les étapes importantes de ce processus. Ils ne sont pas exhaustifs ; de nombreuses activités annexes sont également entreprises dans les villages.

Communautés partenaires :

	dynamique communautaire	association villageoise	délimitation de la FC	plan simple de gestion	légalisation & utilisation
↘ La Scierie	○	●	●	●	○
↘ Ebe-Messe-Mélane	○	●	●	●	○
↗ Nzé-Vatican	●	●	○	○	○
↗ Ebyeng-Edzua	●	●	◐	○	○

Communautés ayant sollicité le projet DACEFI à ce jour et dont la formalisation du partenariat est en cours :

	dynamique communautaire	association villageoise	délimitation de la FC	plan simple de gestion	légalisation & utilisation
↗ Massaha	●	●	◐	○	○
= Hendjé	●	◐	○	○	○
= Zolendé	●	◐	○	○	○

↗ = ↘ évolution | ○ absence | ◐ en cours | ● effective | ● à revoir, non valide

Erratum - *Rendons à César ce qui appartient à César*

Dans le 1er numéro, rubrique "Du côté de Libreville", lire "En ce qui concerne la délimitation des forêts communautaires, l'atelier a largement validé **le document de travail proposé par la cellule FC-OIBT**." au lieu de "En ce qui concerne la délimitation des forêts communautaires, l'atelier a largement validé l'approche suivie lors de la première phase de DACEFI".

Lophira alata

Contacts :

Antenne technique à Libreville
Contacter Bruno Grégoire - DACEFI, s/c WWF CARPO, Montée de Louis.
(bgregoire1560@gmail.com)
Antenne technique à Makokou
Contacter Quentin Meunier - DACEFI, Route du lycée.
(meunierquentin@hotmail.com)
Equipe technique à Gembloux (Belgique)
Contacter Michèle Federspiel (Nature+ asbl) et Cédric Vermeulen
Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech.
(m.federspiel@natureplus.be et *cvermeulen@ulg.ac.be)*

Sites Internet :

DACEFI-2 : *http://wwf.panda.org/dacefi2*
Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech : *www.fsagx.ac.be/gf*
asbl Nature + : *www.natureplus.be*
WWF : *www.panda.org*

Auteurs de ce numéro : Meunier Q., Grégoire B., Moumbogou C., Vermeulen C., 2011

Conception de la lettre d'information et photographies : Quentin Meunier